

ADMINISTRATION COMMUNALE DE FRISANGE

VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Frisange se propose d'engager pour les besoins de son service technique

**UN SALARIE A TÂCHE MANUELLE QUALIFIE (M/F/D)
détenteur d'un DAP (ancien CATP ou CAP)
dans le métier de
TECHNICIEN MECATRONIQUE**

PROFIL :

- Être détenteur d'un DAP (ancien CATP ou CAP) dans le métier de technicien-mécatronique ou d'un certificat sanctionnant des études reconnues équivalentes
- Être en possession du permis de conduire « B », « BE », le permis C peut constituer un avantage
- Une expérience professionnelle étendue dans ce domaine peut être considérée comme un avantage
- Degré d'occupation : 100%
- Rémunération : carrière E (salarié qualifié), d'après le contrat collectif des salariés de la Commune de Frisange
- Entrée en service : à convenir

DOCUMENTATION :

- Une lettre de motivation
- Un extrait récent de l'acte de naissance (< 2mois)
- Un curriculum vitae détaillé avec photo récente
- Un extrait récent du casier judiciaire (bulletin N°3) (< 2 mois)
- Certificats / diplômes scolaires
- Une copie du permis de conduire
- Une copie de la carte de la sécurité sociale
- Un certificat d'affiliation reprenant toutes les occupations enregistrées auprès du Centre Commune de la sécurité sociale

Les **demandes écrites** munies de toutes les pièces requises sont à adresser au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Frisange, 10 Munnerëferstrooss, L-5750 Frisange pour **mardi, 22 septembre 2026 à 11.30 heures** au plus tard.

Les demandes introduites après ce délai ainsi que les demandes incomplètes ne peuvent être prises en considération.

Le collège des bourgmestre et échevins
M. Beissel Roger, bourgmestre
M. Raus Carlo, échevin
M. Claudio Mongelli, échevin